



DESRIPTIF D'ENSEIGNEMENT / 1^{ER} CYCLE

DROIT ADMINISTRATIF

Type de cours : *Cours Spécialisé*

Langue du cours : Français

Enseignant responsable du cours / Professor

M. Benjamin BLAQUIERE, *Professeur des universités en droit public*

Contact : benjamin.blaquiere@iepg.fr

Horaire du cours / Course schedule

Lundi 17h30 - 19h30 (1^{er} semestre)

Résumé et objectifs du cours / Course description - Targets

Ce cours propose une introduction approfondie au droit administratif, le droit spécial, distinct du droit commun, qui encadre l'action de l'administration publique et qui régit les rapports juridiques entre les personnes publiques et les particuliers. Seront abordées à cette occasion les grandes notions qui structurent la matière, telles que l'intérêt général, le service public, l'existence d'une juridiction administrative, le recours pour excès de pouvoir ou encore la police administrative. Un accent particulier sera mis sur les aspects contentieux, notamment la légalité des actes, la responsabilité de l'administration, mais aussi les procédures d'urgence, qui placent souvent le juge administratif au cœur des débats de société. Le cours sera ainsi l'occasion de prendre un peu de hauteur par rapport à l'actualité en appréhendant sous l'angle juridique des thématiques comme la laïcité, la neutralité du service public, le droit de grève des agents publics ou la protection de l'environnement par les pouvoirs publics.

Ce cours s'adresse prioritairement aux étudiants se destinant à la fonction publique ou aux carrières juridiques.

Plan du cours :

Première partie – L'organisation administrative

Chapitre 1. Les modalités de l'organisation administrative

Chapitre 2. Les principes de l'organisation administrative

Deuxième partie – Les activités administratives

Chapitre 1. La police administrative

Chapitre 2. Les services publics

Troisième partie – Les actes administratifs

Chapitre 1. L'acte administratif unilatéral

Chapitre 2. Le contrat administratif



Modalités d'évaluation / *Assessment*

Épreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants inscrits.

Bibliographie indicative / *Bibliography*

- Benjamin BLAQUIERE, *Les 100 mots du droit administratif*, Puf, 2024.
- Benoît PLESSIX, *Droit administratif général*, LexisNexis, 5e éd., 2024.
- Pierre-Laurent FRIER, Jacques PETIT, *Droit administratif*, LGDJ, 19e éd., 2025.